



Transition écologique

«Un moyen de réenchanter la décentralisation»

Xavier Desjardins, professeur en aménagement de l'espace et urbanisme à l'université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Auteur de nombre de publications sur les politiques territoriales, Xavier Desjardins s'est penché, avec le politologue David Djajz, sur les enjeux écologiques européens dans «La Révolution obligée - réussir la transformation écologique sans dépendre de la Chine et des Etats-Unis» (éd. Allary, 2024). Leur essai n'est ni un travail d'alerte sur le constat climatique, ni un ouvrage programmatique comme peuvent l'être les travaux du Shift Project. C'est davantage un livre de méthode qui n'esquive pas les contraintes à surmonter et cherche à définir une manière d'enclencher la transformation écologique. Sans bousculer le modèle capitaliste, les auteurs dessinent un

«La transition engendre des conflits. Aucune intelligence centralisée ne pourra les résoudre tous, le dépassement de ces conflits ne peut être défini que localement.»

chemin possible en tenant compte du contexte social, économique et géopolitique et en s'appuyant sur les atouts du modèle européen. L'ouvrage décrypte comment, ailleurs, le défi écologique est pris en main. Il détaille la force, faite de pragmatisme et d'investissements gigantesques, des stratégies chinoise et américaine. En montrant également la façon dont ces deux puissances ont intégré la question climatique à leur imaginaire national, les auteurs esquissent les conditions indispensables à l'acceptation, par la population, des efforts à fournir. Au moment où l'Europe, à coups de réglementations environnementales, nourrit les crispations, voire le rejet, populiste et antiécologique. A l'heure où la question écologique risque de devenir un carburant des forces d'extrême droite antidémocratiques, le livre appelle à une gouvernance basée sur un nouveau contrat social et adaptée aux spécificités européennes. A l'échelle de la France, cette réflexion envisage de repenser la nature de la décentralisation. ●

01

La transformation écologique n'a pas commencé en Europe. Et c'est, pour vous, en partie, lié à une question de méthode. Pourquoi?

Il existe un consensus scientifique autour du fait que la plupart des grandes limites planétaires sont atteintes. De grands pays ont pris des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité. Il y a des accords internationaux. Des sociétés sont prêtes au changement. Mais ce qui existe, ce sont surtout des plans. Or, il nous a semblé que la transformation à engager tient moins à un problème de volonté qu'à un problème de mise en œuvre. Chaque fois, la même dramaturgie se joue: d'abord, des décisions fortes et courageuses – taxe carbone, réduction de l'artificialisation des sols, etc. –, souvent prises de manière consensuelle ou large. Ensuite, vient la découverte des impacts pour le monde de l'entreprise, dans la vie des collectivités et des ménages. Des experts se pressent alors pour dire que ces mesures sont contraignantes et coûteuses. Puis, le troisième temps arrive, où l'on révisé ces objectifs à la baisse, on donne du temps, de la souplesse, on renonce, ou alors on paie.

Cette dramaturgie fait prendre du retard à la mise en œuvre de la transformation et elle décrédibilise fortement la parole de la puissance publique, sans cesse contrainte de se contredire. Dans ce contexte, un paradoxe nous inquiète. L'Europe a des objectifs ambitieux et profonds. Elle prend en compte la question écologique dans de multiples dimensions mais, a contrario, ce programme est très fragile, car il se heurte à davantage de résistance sociale, politique et économique.



PHOTOS : S. BRANDSTROM / LA GAZETTE

02

Pourquoi les stratégies de transition écologique lancées par la Chine et les Etats-Unis apparaissent socialement plus acceptables que le modèle européen ?

La stratégie américaine s'appuie sur un soutien massif à la transformation de l'appareil industriel pour la décarbonation. Ce sont des aides pour la production de batteries électriques, un soutien à la production d'énergies renouvelables. Ce plan-là renforce l'emploi industriel et ne change pas profondément les modes de vie. C'est aussi une réponse protectionniste à la stratégie chinoise, qui a profité de la mondialisation en devenant l'atelier du monde.

La Chine produit tout ce que notre transition écologique nous amène à acheter: voitures électriques, panneaux photovoltaïques, etc. Ce pays maîtrise aussi les chaînes d'approvisionnement en matière première – cobalt, lithium. Ces deux Etats sont en train de gagner le leadership de la construction des objets industriels de notre transition écologique. Face à eux, la stratégie européenne est limitée par les instruments dont elle est dotée, les normes et la réglementation.

03

Vous proposez alors que l'Europe s'oriente vers une nouvelle forme de gouvernance et repense la décentralisation. Comment ?

Nous proposons d'abord un deuxième plan d'endettement européen orienté vers la transition écologique pour financer l'accompagnement social et la mutation industrielle. Il y a aussi une question de gouvernance. Dans les pays européens, les systèmes de décentralisation sont extrêmement variés, mais la répartition des pouvoirs entre le national et le local a été pensée pour faciliter la mise en œuvre de l'Etat-providence.

Aujourd'hui, il faudrait se poser la question suivante: quelle organisation des pouvoirs facilite la transformation écologique? Mes travaux comparatifs sur la mise en œuvre des transitions dans les espaces ruraux et celle de l'artificialisation des sols en Europe montrent que, partout, des blocages apparaissent, signes du besoin de trajectoires écologiques différenciées selon la densité du territoire, de son industrie... Or, il n'y a pas de critères reconnus comme justes pour définir cette différenciation, ni de lieux pour la négocier.

04

En France, quelle forme pourrait prendre ce nouveau mode de décentralisation ?

Dans l'ouvrage, nous soutenons que la transformation écologique ne peut pas induire seulement un nouvel «acte» de décentralisation, mais bien le début d'une nouvelle pièce. Nous proposons une approche contractuelle. On pourrait imaginer que l'ensemble des collectivités locales d'une région se coordonne pour organiser l'atteinte d'objectifs écologiques et anime un programme d'actions. Celui-ci accepterait des différenciations entre territoires, avec des libertés sur les choix de mise en œuvre. L'Etat se poserait en garant du suivi des engagements et de l'atteinte des objectifs régionaux, avec un contrôle et d'éventuelles sanctions. On pourrait imaginer, par exemple, avoir des dotations corrélées au suivi d'objectifs écologiques.

Etablir ainsi une écologie par contrat serait bien plus efficace, plus juste, plus adapté aux configurations locales que des mesures de transition verticales. La transition engendre des conflits entre usagers, générations, filières, territoires... Aucune intelligence centralisée ne pourra les résoudre tous, le dépassement de ces conflits ne peut être défini que localement. Mais il faut, pour ce faire, modifier la nature du dialogue entre les collectivités et l'Etat. Pour les territoires, cela n'implique pas tant un saut de compétence qu'un bond de responsabilité politique. Cela nécessite aussi, du point de vue de l'Etat, de dialoguer différemment et d'avoir de nouveaux outils de pilotage. L'écologie pourrait être ainsi un moyen de réenchanter la décentralisation.

Propos recueillis par **Julie Krassovsky**